

Naissance de France Travail : vers un baptême au rabais... ?

Bruno Le Maire, ministre « des économies », vient d'annoncer un vaste plan d'économie de 10 milliards d'euros pour les dépenses de l'Etat en 2024 : 5 milliards sur le fonctionnement et 5 milliards sur les politiques publiques.

Ce plan drastique impactera tous les ministères (dont celui du travail) à proportion de leur poids dans le budget de l'Etat. Le ministère du travail pèse 20,3 milliards d'euros et se place au 7^e rang des budgets alloués.



Cela questionne et inquiète alors que, dès avant cette annonce faite par le ministre, des problématiques de financement de la réforme France Travail étaient apparues, conduisant notamment à augmenter sensiblement la contribution financière de l'Unedic en détournant de l'argent normalement dédié à l'indemnisation chômage elle-même réduite année après année.

Comment le déploiement de France Travail et du Réseau Pour l'Emploi va-t-il être impacté ?

Quel impact pour le fonctionnement de notre établissement ?

Sur quels postes budgétaires seront réalisées les économies attendues ?

Quel impact pour la politique de l'emploi que France Travail et le Réseau Pour l'Emploi sont sensés orchestrer ?



La réforme France Travail coûte un « pognon de dingue » pour des objectifs combattus depuis le début par la CGT : stigmatisation des privés d'emploi dans une logique adéquatationniste et de libéralisation du marché du travail, contraintes à l'encontre des chômeurs et des allocataires des minima sociaux pour leur imposer des emplois non choisis, transformation en profondeur des missions du service public de l'emploi, de nos métiers et de nos conditions de travail.

Et que dire du gaspillage de 10 millions d'euros affectés juste pour le changement de nom de Pôle emploi en France Travail... ?

Dans ces conditions n'aurait-il pas mieux fallu faire l'économie...
... de la réforme France Travail... ?